

L'Église orthodoxe et la « mission intérieure » dans la Russie du début du XX^e siècle : entre la lutte contre les sectes et la liberté de conscience

MICHEL NIQUEUX

Dans la Russie du début du XX^e siècle, l'État, garant de la religion dominante, définit par sa législation le rapport à la religion de l'autre. La tolérance religieuse (*veroterpimost'*) officielle n'équivaut pas à la liberté de conscience (*svoboda sovesti*), qui sera accordée par l'édit du 17 (30) avril 1905. Face au développement de la vieille-foi et des sectes « rationalistes » ou « mystiques »¹ favorisé par celle-ci, l'Église orthodoxe a l'impression d'être assiégée et va développer sa « mission intérieure » antischisme et antisectes (*protivoraskol'ničeskaja i protivosektantskaja missija*). Si la mission extérieure de l'Église (Chine (milieu du XVIII^e siècle), Japon, Palestine, etc.) a été relati-

1. Sur cette classification, voir M. Niqueux, « Vieux-croyants et sectes russes : un chantier pour la recherche » in M. Niqueux (éd.), *Vieux-croyants et sectes russes du XVII^e siècle à nos jours*, *Revue des Études slaves*, t. 69 (1-2), 1997, p. 7-19.

vement bien étudiée², de même que les missions intérieures à destination des allogènes non-chrétiens (musulmans, bouddhistes, « païens » sibériens)³, la mission antischisme et antisectes est moins connue. Son étude doit être liée à celle de la législation religieuse et à celle des débats sur la liberté de conscience, particulièrement revendiquée par... les slavophiles dès les années 1840. Mais l'abondance de la documentation (*publicistika*, brochures et vademecum de missionnaires, presse ecclésiastique spécialisée⁴, etc.) nous contraint à ne donner ici qu'un aperçu de la mission intérieure antisectes, réservant pour une autre étude l'histoire des débats sur la liberté de conscience.

2. Josef Glazik, *Die russisch-orthodoxe Heidenmission seit Peter dem Grossen. Ein missionsgeschichtlicher Versuch nach russischen Quellen und Darstellungen*, Münster, Aschendorff, 1954, XXXVI-270 p.

3. Voir quelques publications récentes : Alexandre Bennigsen & Chantal Lemerrier-Quelquejay, « Musulmans et missions orthodoxes en Russie orientale avant 1917, Essai de bibliographie critique », *Cahiers du Monde russe et soviétique*, XIII, 1, 1972 ; Michael Khodarkovsky & Robert Geraci (éd.), *Of Religion and Identity: Missions, Conversion, and Tolerance in the Russian Empire*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 2001, VI-356 p. ; Paul W. Werth, *At the Margins of Orthodoxy. Mission, Governance, and Confessional Politics in Russia's Volga-Kama Region, 1827-1905*, Ithaca, Cornell University Press, 2002, XIV-275 p., et le compte rendu de ce livre par Michel Tissier in *Cahiers du monde russe*, 44/4, 2003, <http://monderusse.revues.org/document4136.html> ; Irina Mukhina, « Church and religion in Imperial Russia. A Review of Recent Historiography », *Marburg Journal of Religion*, Vol. 9, 2, 2004, http://web.uni-marburg.de/religionswissenschaft/journal/mjr/art_mukhina_2004.htm, version russe *ibid.*, vol. 10, 1, 2005, http://web.uni-marburg.de/religionswissenschaft/journal/mjr/art_mukina_2005.htm ; Irène Semenoff-Tian-Chansky-Baidine, « Les Kriachènes (Tatars orthodoxes) ou la conversion à l'origine de l'ethnicité », *Cahiers de la MRSH-Caen*, 43, 2005, p. 133-151 ; D. V. Kudryavskij, *Istorija razvitiia missionerskix otdelenij Kazanskoi Duxovnoj Akademii (1842-1870 gody)* [Histoire du développement des départements missionnaires du séminaire de Kazan], Kazanskaja Duxovnaja seminarija, Kazan, 2008 http://kds.eparhia.ru/www/script/diplom_kudryavskogo_57609027778.html.

4. Voir K. E. Netužilov, *Cerkovnaja periodičeskaja pečat' v Rossii XIX veka* [La presse ecclésiastique périodique dans la Russie du XIX^e siècle], SPb., Izd-vo SPbGU, 2007, 268 p.

La législation

Rappelons d'abord que toute la législation civile et religieuse de l'Empire russe repose sur deux principes :

1. le classement des religions en trois grands groupes :
 - « La religion (*vera*, litt. : *foi*) prééminente et dominante (*pervenstvujuščaja i gospodstvujuščaja*) dans l'Empire russe est la religion Chrétienne Orthodoxe Catholique de rite oriental⁵ ».
 - les « religions étrangères », auxquelles est accordée la liberté de confession et de culte (*svoboda very*), avec deux groupes : les confessions chrétiennes⁶ et les religions non-chrétiennes (judäique, mahométane, bouddhique, païenne⁷) ;
 - les « schismatiques » (vieux-croyants) et les sectes, classés en plus ou moins « nuisibles » et soumis à une législation très contraignante.
2. l'interdiction de quitter (*otstupit'*) la religion orthodoxe ou d'inciter à changer de religion en général (sauf vers l'orthodoxie) :
 - « Il est interdit à ceux qui sont nés dans la religion orthodoxe comme à ceux qui s'y sont convertis de l'abandonner et d'adopter une autre religion, fût-elle chrétienne » (Code pénal, art. 47)⁸. Seuls les croyants de confessions chrétiennes

5. A. F. Volkov & Ju. D. Filipov (éd.), *Svod zakonov Rossijskoj imperii. Vse 16 tomov [...] v odnoj knige*, 3^e éd., SPb., 1900, [t. XI : *Svod učreždenij i ustavov upravlenija duxovnyx del inostrannyx ispovedanij* [Statuts des confessions étrangères] (texte de 1896, reprenant avec quelques modifications celui de 1857), p. 1]. « Catholique » a le sens originel d'universel.

6. À savoir catholiques, grégoriens arméniens, protestants.

7. Il s'agit du lamaïsme (comme on désignait alors le bouddhisme tibétain), officiellement qualifié de paganisme, et du chamanisme. Importante bibliographie in A. K. Tixonov, *Katoliki, musul'mane i iudei Rossijskoj imperii v poslednej četverti XVIII-načale XX v.* [Les catholiques, les musulmans et les juifs de l'Empire russe du dernier quart du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle], SPb., Iz-vo S.-Peterburgskogo Universiteta, 2007, 368 p. Voir aussi Elena Astafieva, *L'Empire russe et le monde catholique : entre représentations et pratiques, 1772-1905*, Thèse (dir. Jean Baubérot), École pratique des hautes études, 2006.

8. Fëdor Maljutin (éd.), *Izvlečenie iz svoda zakonov Rossijskoj Imperii uzakonenij, odnosjaščexsja do duxovnogo vedomstva pravoslavnogo ispovedanija (izdanie 1857 goda)* [Extraits des articles du Code des lois de l'Empire russe se rapportant à la juridiction de la religion orthodoxe], SPb., Izdanie Товарищества « Обществнная Пол'за », 1863, p. 254. Cet ouvrage rassemble 1 127 lois, auxquelles il faut ajouter une abondante législation très contraignante sur chacune des religions « tolérées » ou des confessions, complétée régulière-

« étrangères » pouvaient passer à une autre religion « tolérée » (*terpimoe*) avec l'autorisation du ministre de l'Intérieur.

– « Seule l'Église dominante a le droit, dans les limites de l'État, d'exhorter les sujets ne lui appartenant pas, à embrasser sa doctrine de foi [...] » (Code pénal, art. 97).

– « La personne coupable d'avoir détourné, par instigation, séduction ou autres moyens, quelqu'un de la foi chrétienne, orthodoxe ou autre, pour la foi mahométane, juive ou une autre foi non chrétienne est condamné à la privation de tous ses biens et aux travaux forcés en forteresse pour une période de huit à dix ans [...] » (Code pénal, art. 200)

La législation sur les religions, surabondante et tatillonne, fut quelque peu amendée pour les vieux-croyants en 1883, mais c'est à partir de 1903 que la question de la liberté religieuse fait son apparition dans des manifestes et oukases impériaux. Les quatre principaux sont les suivants :

– le manifeste du 26 février 1903⁹, destiné à améliorer l'économie rurale pour calmer les troubles. Dans le premier point, l'Empereur appelait à « renforcer le strict respect, par les autorités concernées par les affaires spirituelles, des principes de tolérance religieuse inscrits dans les lois fondamentales de l'Empire russe, qui tout en reconnaissant pieusement l'Église orthodoxe comme prééminente et dominante, accordent à tous Nos sujets de confessions allodoxes et hétérodoxes le libre exercice de leur culte selon leurs rites¹⁰. »

Ce manifeste fut suivi le 22 mars par la publication d'un nouveau Code pénal (*Ugolovnoe uloženie*), qui incluait quelques allègements de peines, mais qui restait presque aussi répressif que les

ment par des instructions ministérielles et des circulaires secrètes. Voir *De la Législation russe au point de vue de la liberté de conscience*, Paris, A. Franck, 1858, 15 p.

9. Les dates sont données selon l'ancien style.

10. <http://www.emc.komi.com/> puis « Dokumenty → Nikolaj II ». *Inoslavnyx i inovernyx ispovedanij* : *inoslavnyj* désigne les confessions chrétiennes autres que l'orthodoxie (dites « étrangères »), *inovernyj* — les religions non chrétiennes. Les vieux-croyants et les sectateurs ne sont pas inclus dans ces dénominations.

précédents (notamment pour l'incitation à l'apostasie d'un orthodoxe)¹¹.

– l'oukase du 12 décembre 1904 « Sur les projets d'amélioration de l'Ordre étatique », inspiré par le ministre de l'Intérieur P. D. Sviatopolk-Mirski¹². Il réaffirmait les « principes de tolérance » du manifeste précédent, et le point 6 annonçait une révision de la législation sur les « raskolniki » et les fidèles des autres religions, chrétiennes ou non, ainsi que l'élimination de toutes les mesures administratives restrictives non prévues par la loi. Une amnistie pour délits religieux fut décrétée le 29 janvier 1905.

– l'oukase du 17 (30) avril 1905 (jour de Pâques) « Sur le renforcement des principes de la tolérance religieuse »¹³. Il affirmait la « liberté de croyance » (*svoboda verovanija*), dépénalisait le passage de l'orthodoxie à une autre confession chrétienne (point 1), et autorisait même (point 3), en reconnaissant implicitement l'existence de conversions forcées, « les personnes censées appartenir à l'orthodoxie, mais qui en réalité confessent la religion non-chrétienne à laquelle eux-mêmes ou leurs ancêtres appartenaient avant leur rattachement à l'orthodoxie », à demander à ne plus être comptées comme orthodoxes. Il interdisait l'usage des termes « schismatiques » (*raskol'niki*) pour les vieux-croyants, et « païens » et « idolâtres » pour les « lamaïtes » (points 7 et 16). Sectateurs et vieux-croyants étaient divisés en trois catégories : les vieux-croyants de tous courants, les sectes, et les sectateurs « fanatiques » (*izuvernyje*), poursuivis par la loi (il s'agit principalement des castrats). Les

11. *Polnoe sobranie zakonov Rossijskoj imperii* [Recueil complet des lois de l'Empire russe], *Sobranie tretje* (Troisième série), t. XXIII, 1903, SPb., 1905, p. 177 et sq.

12. Voir V. G. Babin, « Programma veroispovednyx reform Ministra vnutrennix del knjazja P. D. Svjatopolk-Mirskogo » [Le programme des réformes confessionnelles du ministre des Affaires intérieures, le prince P. D. Svjatopolk-Mirski], e-lib.gasu.ru/konf/mak/arhiv/2005/15.doc. Le manifeste est disponible à l'adresse suivante : http://www.constitution.garant.ru/DOC_34000.htm

13. <http://www.humanities.edu.ru/db/msg/41427>. Voir A. Ju. Bendin, « Èvoljucija ponjatija veroterpimosti i ukaz 17 aprelja 1905 » [L'évolution de la notion de tolérance religieuse et le décret du 17 avril 1905], <http://www.church.by/resource/Dir0176/Dir0692/Page1550.html> ; A. Strycek, « La révolution de 1905 et les libertés religieuses », in F.-X. Coquin & C. Gervais-Francelle (éd.), 1905, *la Première révolution russe*. Paris, Publications de la Sorbonne – IES, 1986.

deux premiers groupes étaient dans l'ensemble mis à égalité juridique avec les confessions « étrangères ». L'oukase ne mentionne pas la liberté de propagande religieuse, qui reste donc accordée à la seule Église orthodoxe. L'oukase d'avril fut complété le 1^{er} mai 1905 et le 16 juin pour les Juifs.

– le manifeste, enfin, du 17 octobre 1905 « sur le perfectionnement de l'ordre étatique », qui octroya les libertés civiques fondamentales : liberté individuelle « effective », libertés de conscience (l'expression *svoboda sovesti* est pour la première fois utilisée officiellement), de parole, de réunion et d'association¹⁴.

C'est l'oukase du 17 avril 1905, plus que celui du 17 octobre, qui est fondamental pour notre sujet. Il entraîna le retour à leur religion d'un certain nombre d'anciens catholiques ou musulmans dont la conversion avait été forcée ou opportuniste¹⁵, permit aux vieux-croyants de retrouver une existence légale, et provoqua aussi une progression rapide des sectes, qui dressa la majorité du clergé et de la hiérarchie orthodoxe contre la liberté de conscience¹⁶. Les défections d'orthodoxes ne sont qu'un retour à la réalité :

14. Texte français in D. Colas, *Les Constitutions de l'URSS et de la Russie (1905-1993)*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1997, p. 30-31.

15. Pour la période du 17 avril 1905 au 1^{er} janvier 1909, le ministère de l'Intérieur donne le nombre suivant de transfuges de l'orthodoxie à une autre religion (d'après *Gosudarstvennaja Duma. Sozvy III. Sessija 5, 1911-1912*, SPb., 1912, t. 1, cité par A. A. Dorskaja, *Svoboda sovesti v Rossii : sud'ba zakonoproektov načala XX veka* [La liberté de conscience en Russie : le destin des projets législatifs du début du XX^e siècle], SPb., RGPU im. Gercena, 2001, p. 126-127) :

vers le catholicisme :	113 385 h.	119 301 f. *
Arméniens grégoriens :	136	271
Église évangélique-luthérienne :	5387	6643
Juifs :	295	114
Mahométans :	26 847	22 912
Vieux-croyants :	1891	2339
Sectes :	1527	1497
Bouddhisme :	2079	1389
Paganisme :	76	74
Total :	151 623	154 540

* Tous ces passages au catholicisme ont lieu en Pologne (167 957 hommes et femmes) et dans les neuf provinces occidentales (62 598) : ce ne sont pas des conversions, mais des retours à l'Église catholique.

16. L'un des fondateurs de l'Union du peuple russe, l'archiprêtre moscovite Ioann Vostorgov, né en 1864, fit en 1906 une critique argumentée

Les désertions de masse de l'orthodoxie vers les sectes, le mahométisme, le paganisme, etc., observées à présent, sont en fait des pertes que l'Église a connues il y a déjà longtemps. Ces chiffres ne font que révéler le mensonge inévitable que suscitait la politique confessionnelle du pouvoir étatique russe¹⁷.

La Douma, les ministères de l'Intérieur, de la Justice, de l'Enseignement, le Saint-Synode vont créer des commissions *ad hoc*, mais toute cette activité n'aboutira à rien, toute réforme profonde se heurtant aux principes intangibles de religion dominante et de non-séparation de l'Église et de l'État :

Selon la conviction du Saint-Synode, accorder à toutes les confessions les mêmes droits de propagande aura une lourde influence sur beaucoup de personnes de faible foi et de volonté fragile, qui en succombant aux agissements de suborneurs (*sovratitelej*), peuvent être perdus pour le salut¹⁸.

Le Synode insistait pour que « tous les privilèges de l'Église orthodoxe actuellement en vigueur dans l'Empire russe lui soient à l'avenir immuablement conservés, et que le droit de libre diffusion de sa doctrine appartienne à la seule religion orthodoxe ». Il demandait encore de défendre l'Église et le clergé contre les attaques des journalistes ou des écrivains, et de soumettre les prédicateurs étrangers à une autorisation. Un délai de réflexion de 40 jours était exigé pour les « apostats », tandis que les soldats se voyaient interdire tout changement de religion tant qu'ils étaient sous les drapeaux¹⁹. Ces exigences furent reprises par la majorité des députés des troisième et quatrième Doumas. Dès 1908, S. P. Melgounov écrivait que « toutes les mesures gouvernementales qui suivirent les

du projet de loi de la première Douma sur la liberté de conscience (I. Vostorgov, *Gosudarstvennaja Duma i Pravoslavno-russkaja Cerkov'. K voprosu o položenii Cerkvi v pravovom gosudarstve (po povodu zakonoproektov Dumy o svobode sovesti i otkrovanii cerkovnyx zemel')* [La Douma et l'Église orthodoxe russe [...]], M., Vernost', 1906, 47 p. Fusillé en 1918, il a été canonisé comme « néomartyr » en 2000.

17. S. P. Mel'gunov, *Cerkov' i gosudarstvo v Rossii v perehodnoe vremja* [L'Église et l'État en Russie dans la période transitoire], *Sbornik statej* (1907-1908 gg.), Vyp. 2-oj, M., Tip. I. D. Sytina, 1909, p. 115 (article du 27 avril 1907).

18. *Cerkovnye Vedomosti* 1, 1908, p. 4 (arrêt du Saint-Synode du 15 décembre 1907 au sujet des « projets de loi sur la mise en œuvre de la liberté de conscience » préparés par le ministère de l'Intérieur).

19. *Ibid.*, p. 4-5.

décrets du 17 avril et du 17 octobre allèrent sans relâche vers la réduction de la liberté de conscience proclamée²⁰ ». En 1909, on peut parler de « capitulation » de l'État face au Synode²¹ :

De tous les projets de loi portant sur les droits civils mis à l'étude par la première des Doumas et par les suivantes, jusqu'à la chute du régime impérial, aucun n'a pu être adopté²².

Dans son discours à la Douma du 22 mai 1909 « sur les projets de lois confessionnelles et sur le point de vue du gouvernement sur la liberté de confession », Stolypine défendit le « lien séculaire » entre l'État et l'Église, « dans lequel l'État puise sa force spirituelle, et l'Église sa solidité (*krepost'*) » :

Le peuple, qui cherche le réconfort dans la prière, comprendra bien sûr que la loi ne châtie pas pour la foi, la prière de chacun selon son rite. Mais ce même peuple, messieurs, ne comprendra pas une loi, une loi de caractère purement décoratif, qui proclamerait que l'orthodoxie, le christianisme est placé à égalité avec le paganisme, le judaïsme, le mahométisme (*Des voix de droite : c'est juste ; applaudissements à droite et au centre*). Messieurs, notre tâche ne consiste pas à adapter l'orthodoxie à la théorie abstraite de la liberté de conscience, mais à allumer le flambeau de la liberté de conscience confessionnelle dans les limites de notre État russe orthodoxe²³.

Il fallut attendre le gouvernement provisoire pour que pût être publié le décret sur la liberté de conscience (14 (27) juillet 1917)²⁴, après le décret du 22 mars sur la « Suppression des restrictions confessionnelles et nationales ». Le décret du gouvernement bolchevique sur « la liberté de conscience et les associations ecclésiastiques » :

20. S. P. Mel'gunov, *op. cit.*, p. 166 (10 août 1908).

21. Peter Waldron, « Religious Toleration in Late Imperial Russia » in Olga Crisp & Linda Edmondson (éd.), *Civil Rights in Imperial Russia*, Oxford, Clarendon Press, 1989, p. 117.

22. Michel Tissier, « L'usage des "libertés octroyées" par le tsar en Russie après 1905. Le cas des "libertés religieuses" dans le diocèse de Moscou », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 14, 2002 (<http://ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article111>). L'auteur étudie 68 dossiers de demandes de conversion (1907-1908) adressées au Consistoire de Moscou.

23. P. A. Stolypin, *Reči v Gosudarstvennoj dume i Gosudarstvennom sovete 1906-1911* [Discours à la Douma d'État et au Conseil d'État, 1906-1911], éd. Ju. G. Fel'shtinskij, New York, Teleks, 1990, p. 185.

24. http://www.constitution.garant.ru/DOC_5412.htm. Il affirmait la liberté de changer de religion (ou de n'en avoir aucune), avec des règles particulières pour les enfants.

tiques et religieuses » du 23 janvier 1918 (séparation de l'Église et de l'État, de l'Église et de l'école, suppression de l'état civil ecclésiastique, nationalisation des biens de l'Église, liberté de propagande religieuse et antireligieuse)²⁵ fut critiqué par le concile, qui vit avec prémonition dans l'interdiction faite aux associations religieuses, privées du statut de personne juridique, de posséder quoi que ce soit, une mesure destinée à supprimer la liberté de culte et de propagande religieuse, sous le couvert de la liberté de conscience²⁶.

Les congrès missionnaires

C'est dans ce contexte juridique que s'exerce le prosélytisme orthodoxe, le seul autorisé. En 1851, Nicolas I^{er} avait demandé au Saint-Synode d'étudier la question de la formation de missionnaires spéciaux pour prêcher les raskolniki (*dlja vrazumlenija raskol'nikov*)²⁷. En 1853 de petits départements missionnaires furent ouverts dans les séminaires et les académies de théologie. Mais c'est seulement en 1888 que des missions antischisme et antisectes furent instituées par un décret du Saint-Synode du 25 mai, à la suite d'un premier congrès de missionnaires antisectes qui s'était tenu à Moscou en 1887 et qui avait défini les règles d'organisation de la mission intérieure²⁸. À partir de 1888, l'activité missionnaire devint obligatoire pour tous les diocèses ou les paroisses renfermant des sectateurs ou des vieux-croyants²⁹. Des confréries (*bratstva*) apportaient leur concours par l'édition de brochures ou l'envoi de missionnaires (qui sont parfois d'anciens vieux-croyants)³⁰.

25. Texte français du décret in Nikita Struve, *Les Chrétiens en URSS*, Paris, Seuil, 1963, p. 370-371.

26. Voir les réactions du Concile in *Minuščev* 12, 1991, p. 242-248. Dans la constitution de 1936 (et dans celle de 1977), seul le droit de propagande de l'athéisme sera reconnu.

27. P. S. Smirnov, *Istorija ruskogo raskola starobryadčestva* [Histoire du schisme russe des vieux-croyants], SPb., 2^e éd., 1895, p. 248.

28. *Vsepoddannejšij očet ober-prokurora Svjatejščego Sinoda K. Pobedonosceva po vedomstvu pravoslavnogo ispovedanija za 1887 g.* [Rapport à S. M. du haut-procureur pour les affaires de la confession orthodoxe K. Pobedonoscev, pour l'année 1887], SPb., 1889, p. 88-89.

29. P. S. Smirnov, *op. cit.*, p. 244-256 ; J. Eugene Clay, « Orthodox Missionaries and 'Orthodox Heretics' in Russia, 1886-1917 » in Michael Khodarkovsky & Robert Geraci (éd.) *Of Religion and Identity...*, *op. cit.*, p. 38-69.

30. Voir P. S. Smirnov, *op. cit.*, p. 254-255.

Le deuxième congrès de missionnaires antischisme et antisectes se tint, comme le premier, à Moscou en juillet 1891, sous la présidence de l'archimandrite Pavel Proussky³¹, supérieur du monastère Saint-Nicolas de Moscou, avec la participation de 150 missionnaires de 41 diocèses. Furent évoquées les difficultés rencontrées par les missionnaires, la question du chant et de la peinture d'icônes, qui doivent éviter les dérives que nous dirions « occidentalistes », condamnées par les vieux-croyants, la nécessité d'avoir de beaux offices, « avec des lectures sans hâte et intelligibles, et des chants harmonieux », le mode de vie des prêtres, qui doit être irréprochable³². L'Église officielle s'efforce de répondre ainsi aux accusations que lui adressaient les vieux-croyants : il faut donner l'exemple. Tout en étant combattu, le raskol a ainsi une influence bénéfique sur la vie de l'Église dominante.

En 1893, Pobedonostsev critique la « soi-disant (*mnimaja*) liberté de conscience », qui assimile le schisme et les sectes aux confessions hétérodoxes³³, et le Saint-Synode « estime nécessaire le concours du pouvoir civil pour extirper les sectes [...] qui se développent de plus en plus et causent un tort incalculable tant à l'Église qu'à l'État³⁴ ». Et il résume ainsi pour l'empereur les mesures à prendre pour ramener sur le chemin du salut les brebis égarées (raskolniki et sectateurs) : « établissement de missions antiraskol et antisectes, aménagement de bibliothèques antisectes de diocèses, de districts et de paroisses, mise en place auprès des monastères, confréries, de dépôts de livres et d'icônes, accomplissement du culte selon la règle, avec ferveur et dévotion, multiplication des écoles de paroisse, établissement et transmission à temps à

31. Pavel Prusskij (Petr Ivanovič Lednev, 1821-1895), vieux-croyant fedoseevien (sans-prêtres) et éditeur (en Prusse), rejoignit en 1868 l'Église orthodoxe et devint l'un des missionnaires les plus actifs, partisan de l'« union dans la foi » (*edinoverie* ; reconnaissance de l'autorité du Synode en échange de la conservation des anciens rites ; ce compromis « uniatiste » avait été instauré en 1800 ; voir P. S. Smirnov, *op. cit.*, p. 258-273).

32. Voir *Vsepoddannejij otčet [...] za 1890 i 1891 gody* [Rapport [...] de K. Pobedonoscev, pour les années 1890-1891], SPb., 1893, p. 210-215 ; *Cirkuljarnye ukazy Svyatejščego Pravitel'stvojuščego Sinoda 1867-1900 gg.* [Circulaires du Saint-Synode dirigeant, 1867-1900], éd. A. Zav'jalov, 2^e éd. augmentée, SPb., 1901, p. 317.

33. *Vsepoddannejščij otčet [...] za 1892 i 1893 gody* [Rapport [...] de K. Pobedonoscev, pour les années 1892 et 1893], SPb., 1895, p. 260.

34. *Ibid.*, p. 313.

qui de droit de renseignements précis sur les raskolniki et les sectateurs³⁵ ».

Le troisième congrès des missionnaires antisectes eut lieu à Kazan en 1897. Il s'occupa en particulier de classer, une nouvelle fois, les sectes selon leur degré de nuisance envers l'Église et l'État (ce que ne faisait plus le règlement de 1883), les plus « nocives » étant les castrats, les *xlysty*, auxquels était toujours attachée, malgré le non-lieu donné dans l'affaire des *xlysty* de Tarusa, en 1893, la réputation de pratiquer l'amour en groupe (*sval'nyj grex*)³⁶, et les stundistes. Sur la base de ces rumeurs, les *xlysty* sont désormais interdits de communion, « tant qu'ils ne confesseront pas leurs péchés et ne se rétracteront pas en public de tous les errements des *xlysty* et ne promettent pas de garder jusqu'à la fin de leur vie la doctrine de l'Église orthodoxe³⁷ ». Et cela malgré leur piété exemplaire :

Les *xlysty* évitent de manger de la viande, fréquentent l'église avec beaucoup de zèle, se présentent comme de fervents orthodoxes, font volontiers des offrandes pour les besoins de l'église, remplissent le devoir de la confession et de la sainte communion après un jeûne sévère et de manière générale se conduisent de telle façon que même les prêtres les considèrent comme leurs meilleurs paroissiens³⁸.

Au congrès de Kazan, des voix (notamment celles de l'évêque de Riazan, Meleti, de l'archimandrite Tikhon) appelèrent à placer les enfants de sectateurs dans des asiles³⁹ (ce qui était déjà prévu pour les enfants des castrats), à confisquer leurs biens au profit des orthodoxes, à les priver de leurs droits civils, à les déporter dans la toundra sibérienne, à fermer les réunions de prière, à recourir à la

35. *Vsepoddannejšij otčet [...] za 1894 i 1895 gody* [Rapport [...] de K. Pobedonoscev, pour les années 1894 et 1895], SPb., 1898, p. 245.

36. Voir M. Niqueux, « Le mythe des *xlysty* dans la littérature russe » in M. Niqueux (éd.), *Vieux-croyants et sectes russes*, op. cit., p. 201-221 ; A. Pančenko, *Xristoviščina i skopčestvo: Fol'klor i tradicionnaja kul'tura russkix mističeskix sekt* [Xlysty et castrats : le folklore et la culture traditionnelle des sectes mystiques russes], M., O.G.I., 2004, 542 p.

37. *Cirkuljarnye Ukazy...*, op. cit, p. 363.

38. *Vsepoddannejšij Otčet [...] za 1894 i 1895 gody*, op. cit., p. 228.

39. Les enfants des sectateurs les plus « nuisibles » qui avaient été déportés en Sibérie ou en Transcaucasie, étaient envoyés dans des bataillons comme enfants de troupe (*kantonisty*) ou dans des usines d'État (*Izplečenie...*, op. cit., p. 264).

force publique pour contraindre les sectateurs à rencontrer les missionnaires, etc. Cela provoqua l'indignation jusque dans les rangs de conservateurs notoires comme le prince V. P. Mechtcherski, éditeur du *Graždānin*, et même celle de Pobedonostsev, qui aurait déclaré ne plus vouloir tenir de congrès de missionnaires⁴⁰. Il n'est pas étonnant, que de l'aveu même de V. M. Skvortsov, principal missionnaire et expert antisectes auprès du Saint-Synode⁴¹, les missionnaires fussent considérés (dans la presse libérale) comme des « étouffeurs des lumières, persécuteurs, apostats, *opritchniki* du clergé, espions du gouvernement⁴²... ».

Les missionnaires antisectes et anti-raskol sont mentionnés dans plusieurs œuvres littéraires, mais aucune, à notre connaissance, n'en fait un personnage principal⁴³. Les souvenirs de transfuges ou de convertis sont par contre nombreux⁴⁴, ainsi que les souvenirs de missionnaires⁴⁵.

Le Vade-mecum du missionnaire

La nécessité de mettre à la disposition des missionnaires un manuel antisectes avait été exprimée dès le congrès de 1887, mais

40. S. Mel'gunov, *op. cit.*, p. 135, 139.

41. Vasilij Mixajlovič Skvorcov (1859-1932 à Sarajevo), chargé à partir de 1894 de missions spéciales pour les affaires des sectes auprès du procureur général du Saint-Synode, rédacteur en chef de la revue *Missionerskoe obozrenie* (1901-1917) et de son supplément apologétique gratuit *Golos istiny* ainsi que du quotidien *Kolokol* (1906-1917), auteur de nombreux ouvrages polémiques et apologétiques. Ses 25 ans d'activité missionnaire furent salués par le *Missionerskij Sbornik* (5, 1909, p. 357-362).

42. S. Mel'gunov, *op. cit.*, p. 141.

43. A. Čexov (« Duël », 1891), P. Boborykin (*Vasilij Terkin*, 1892), N. Leskov (« Vladyčnyj sud », 1877 ; « Temnjak », 1880-1890), M. Arcybaščev (*Derevenskij Čurban*, 1912), M. Gor'kij (*V Ljudjax*, 1915-1916).

44. Voir P. A. Zajončkovskij (éd.) *Istorija dorevoljucionnoj Rossii v dnevnikax i vospominanijax. Annotirovannyj ukazatel' knig i publikacij v Žurnalax* [L'histoire de la Russie d'avant la révolution dans les journaux intimes et les souvenirs. Bibliographie annotée des livres et publications dans des revues], t. 3 (1), 1857-1894, M., 1979, p. 294-315 (http://www.sccc.msu.ru/uni-persona/site/research/zajonchk/tom3_1/).

45. Voir en français (trad. Pierre Pascal), *Mes Missions en Sibérie* de l'archimandrite Spiridon (Paris, Cerf, coll. « Foi vivante », 1968, 164 p.). Texte russe (*Xristianskaja mysl'* 1917, 2-10) : http://www.krotov.info/libr_min/s/spirid.html et <http://www.kiev-orthodox.org/site/personalities/1475/>

ce n'est qu'en 1902 que ce projet fut pleinement réalisé, sous la forme d'un volumineux *Vade-mecum du missionnaire*⁴⁶, rédigé sous la direction de V. M. Skvortsov. Il contient un calendrier liturgique, la liste des lectures évangéliques et apostoliques pour tous les jours de l'année, des instructions et des pensées sur la mission de l'Église et les missionnaires, le rappel des principaux dogmes, les règles de l'Église unie, des notices détaillées sur la doctrine des sectes mystiques (*xhysty*, castrats) et rationalistes (judaisants ou *subbotniki*, doukhobors, molokanes, stundistes, pachkoviens, adventistes, tolstoïens, jéhovistes), des recommandations méthodologiques pour la tenue de controverses antisectaires⁴⁷, avec les textes des Écritures saintes qui servent d'arguments aux sectateurs, puis les caractéristiques des différentes dénominations de vieux-croyants (au nombre de 53), une liste de citations de livres anciens reconnus par les vieux-croyants, mais qui peuvent être utilisées contre eux, des plans de discussions (sur l'Église, l'Antéchrist⁴⁸, le signe de croix, les sacrements, la hiérarchie autrichienne, etc.), une bibliographie, les textes juridiques de l'État et du Synode relatifs aux sectateurs et aux vieux-croyants.

On voit que le missionnaire doit être bien armé intellectuellement et dogmatiquement pour réfuter les affirmations des dissidents : chacun a son arsenal d'arguments et ses citations toutes prêtes. V. Rozanov trouve que ces brochures antisectes sont « imprégnées du même fanatisme, de la même étroitesse d'esprit, de la

46. *Missionerskij sputnik. Nastol'naja, spravočnaja knižka po raskolosektovedeniju i missionstvu* [Vade-mecum du missionnaire. Manuel et aide-mémoire pour l'étude des sectes et du raskol et pour la mission], pod red. V. M. Skvortcova, 2^e éd. revue et augmentée, SPb., 1902, XXXII, 738 + 86 p. (en 1904, paraît une nouvelle édition, avec 220 pages d'annexes).

47. Ainsi, il est recommandé de n'utiliser les versets de l'Apocalypse qu'avec « une grande prudence, et le moins souvent possible ; quant aux interprétations des images mystérieuses de ce livre, il convient de les écarter complètement » (p. 487).

48. Exemple : « Les raskolniki enseignant que l'antéchrist règne depuis l'époque du patriarche Nikon et citent comme preuve le *Livre de la foi** (folio 270), il faut expliquer que l'antéchrist ne règnera que trois ans et demi (Ap. 33, 35, 36 [=11,9.11], avec les commentaires de saint André de Césarée [...]) et cela juste avant le second avènement du Sauveur (Chrysostome, folio 297) » (p. 581).

*Le *Livre de la foi* (1648), très estimé des vieux-croyants, est un recueil polémique dirigé principalement contre les Uniates, avec un chapitre sur l'Antéchrist, attendu pour 1666.

même intolérance et du même pédantisme que celui des sectes contre lesquelles ils luttent. Par sa méthode et par son esprit, toute notre activité missionnaire est la même chose que le sectarisme. » L'école — l'arithmétique, la géographie et l'histoire — sont selon lui les meilleurs armes contre la « vie mythologique » dans laquelle est enfermée le sectateur⁴⁹. Les résultats de la mission intérieure sont du reste très modestes : en 1898, pour tous les diocèses de l'Empire russe (Finlande et Pologne comprises), 17 236 personnes ont rejoint l'orthodoxie : 1 591 luthériens, 1 732 catholiques, 135 uniates, 2 864 Arméniens⁵⁰, 8041 vieux-croyants (et 2 126 ont choisi l'« union dans la foi »), 851 juifs, 545 musulmans et 2 155 « païens »⁵¹.

Les disputes avec les sectateurs, recommandées par le Synode, avaient lieu dans des salles ou en plein air ; certaines étant renommées (place Taganka à Moscou, foire de Nijni-Novgorod, lac de Kitège). Le *Vade-mecum* recommandait aux prédicateurs ecclésiastiques de « dissoudre ses attaques dans la douceur pastorale » et d'avoir une vie irréprochable (ne pas fumer, ne pas boire, etc. (p. 489, 636, 651). Si c'est un prêtre de paroisse, il doit s'assurer que les chants se rapprochent le plus possible des mélodies anciennes, que les icônes correspondent aux canons grecs (et non « italiens »), qu'il n'y a pas chez ses ouailles d'icônes irrégulières (Trinité tricéphale [condamnée aussi par le concile de Trente], saint Christophe avec une tête de chien, etc.), que les croix des églises sont à huit branches, etc. (p. 637). Enfin, « étant donné que les mesures policières *ne sont pas des mesures de l'Église*, le prêtre, selon les principes missionnaires, ne doit aucunement avoir de contacts directs avec la police, ne rapportant qu'aux autorités du diocèse les manifestations de fanatisme aigu et de mépris avéré des réglementations légales de la part des raskolniki et des sectateurs » (p. 652).

49. V. Rozanov, « Miljukovcy i veroispovednyj vopros » (« Les partisans de Miljukov et la question confessionnelle »), *Novoe Vremja*, 14 mai 1909, repris in *Id.*, *Staraja i molodaja Rossija. Stat'i i očerki 1909 g.*, M., Respublika, 2004, p. 154.

50. Sur les Arméniens grégoriens (ou grégoriens arméniens), voir l'article d'Aldo Ferrari « Collaboration sans interaction. L'Église arménienne au sein de l'Empire russe » dans le présent recueil. (N.d.R.)

51. « Vedomost' o čisle lic, prisoeđinivšsja k pravoslaviju v 1898 godu » [Tableau statistique des adhésions à l'orthodoxie en 1898], en annexe à *Vsepoddannejščij otčet [...] za 1898 god* [Rapport [...] de K. Pobedonoscev, pour les années 1898], SPb., 1901.

Après 1905 : deux courants

Après la promulgation de la liberté de conscience, qui malgré son caractère plus déclaratif que législatif, améliora dans l'ensemble la situation des dissidents religieux, on peut distinguer deux courants dans la conception de la mission de l'Église orthodoxe : un courant conservateur, qui tâche de réduire la portée des réformes, s'inquiète de la montée des sectes, en appelle à l'État pour soutenir l'Église. Toute la presse ecclésiastique, avant 1905 déjà, mais encore plus après, est remplie d'articles alarmistes sur le développement des sectes (stundistes⁵², molokanes, Nouvel Israël (proche des *xhysty*), johannites, qui faisaient du père Jean de Cronstadt une réincarnation du Christ), des baptistes, des musulmans, des francs-maçons, etc. Le *Missionerskoe obozrenie* en particulier (« Revue de la mission intérieure », fondée en 1896)⁵³, publie des documents et des témoignages sur les sectes, des articles polémiques, des modèles de disputes avec les sectateurs, etc.⁵⁴ L'archevêque de Varsovie, Nikolai, s'oppose ainsi à la liberté de conscience décrétée en 1905 : « Dans le royaume russe, l'entière liberté de confession (*svoboda very*) ne doit être reconnue qu'à la confession orthodoxe, en tant qu'elle contient la vérité dans toute sa pureté et sa sainteté⁵⁵ ».

52. Un règlement du Comité des ministres du 4 juillet 1894, approuvé par l'Empereur, avait classé les stundistes parmi les sectes les plus dangereuses et les excluait du champ du décret de 1883, en leur interdisant notamment toutes réunions de prière publiques, ou même privées, comme le montrera la pratique administrative (à cause de leurs idées socialistes et leur rejet de toutes les autorités). Ils furent déportés en masse en Sibérie et au Caucase (voir Roberta de Giorgi, *I Quieti della terra. Gli stundisti : un movimento evangelico-battista nella Russia del XIX secolo*, Turin, Claudiana, 2006, 168 p. [Voir également l'article de Roberta de Giorgi dans le présent recueil (N.d.R.)])

53. Depuis 1995, le Département des Missions du Patriarcat de Moscou publie une revue du même titre, dans lequel la lutte contre les sectes et les autres religions occupe aussi une place prépondérante (<http://www.geocities.com/athens/cyprus/6460/mreview/index.html>)

54. Voir A. Metelica, *Očerk istoriko-polemičeskix statej po sektovedeniju iz žurnalov "Missionerskoe obozrenie" i "Missionerskij sbornik" za vse gody* [Aperçu des articles historiques et polémiques sur les sectes publiés dans les revues *Missionerskoe obozrenie* et *Missionerskij sbornik* depuis leur début], L., Leningradskaja Pravoslavnaja duxovnaja akademika, 1954, 309 + 61 p. (non consulté).

55. *Kolokol*, n° 1380 (29 octobre 1910), p. 3. Intervention publiée la même année en brochure (disponible à l'adresse de la Bibliothèque du Congrès américain : <http://frontiers.loc.gov/cgi-bin/ampage?collId=mtftx&>

La mission antiraskol et antisectes se radicalise, sympathise avec l'Union du peuple russe. La bête noire de ce courant est M. O. Menchikov (1859 – fusillé en 1918), ancien tolstoïen devenu chroniqueur (plusieurs milliers d'articles⁵⁶) à *Novoe Vremja*, idéologue de « la Russie aux Russes », mais encore trop critique envers l'Église : « Qui sont les juges ? » demande un article de *Kolokol* (quotidien de V. Skvortsov) en réponse à Menchikov qui critiquait le congrès missionnaire de Kazan de 1910 et dénonçait les maux du clergé : ivrognerie, jurons, débauche⁵⁷.

L'autre courant, favorable par ailleurs à la tenue d'un concile (qui s'ouvrira en 1917), sans nier le phénomène des sectes, en trouve les principales raisons dans la situation même de l'Église et du clergé. L'hebdomadaire *Cerkovnyj Vestnik* (édité depuis 1875 par l'Académie ecclésiastique de Saint-Petersbourg) est l'organe de presse ecclésiastique le plus ouvert aux réformes :

La cause de la rapide diffusion des sectes est depuis longtemps claire comme le jour : la mauvaise situation matérielle (*neobespečennost'*) du clergé orthodoxe et les contributions [imposées aux fidèles] sont une question douloureuse, ancienne et connue de tous⁵⁸.

Si l'on veut former de bons missionnaires, écrit le *Cerkovnyj Vestnik* dans un éditorial, il faut d'abord améliorer les conditions de vie matérielles et morales du clergé :

une bonne moitié de ceux qui terminent le séminaire se défilent, et ce sont les plus mauvais élèves qui rejoignent les paroisses [...] Il faut d'abord créer des conditions qui mettent un terme à cette épidémie de fuite de la prêtrise par les séminaristes⁵⁹.

Le même hebdomadaire rapporte la lettre ouverte à « messieurs les missionnaires »⁶⁰ d'un « zéléteur, soucieux des besoins de l'Église » :

Vous, les missionnaires, n'êtes alarmés ni par l'incroyance qui se développe, ni par la criminalité qui augmente chaque année du fait

fileName=txp/p0060201//mtftxp0060201.db&recNum=0&itemLink=r?intldl/mtfront:@field(NUMBER+@od1(mtftxp+p0060201))&linkText=0).

56. Un choix de ses articles, *Iz pisem k bližnim* [Lettres aux proches] a été publié en 1991 (M., Voennoe izdatel'stvo).

57. *Kolokol*, n° 1309 (1^{er} août 1910), p. 1.

58. *Cerkovnyj Vestnik*, 47, 1910, col. 1462 (signé : « un prêtre »).

59. *Cerkovnyj Vestnik*, 48, 1910, col. 1491.

60. Les missionnaires étaient aussi bien des prêtres que des laïques.

de l'incroyance. Est-ce que notre faim spirituelle ne vous touche pas, ni notre soif de vérité qui nous pousse à nous jeter avec avidité vers tout sectateur qui se met à parler avec nous de Dieu et de notre salut non sur ordre de ses supérieurs, de manière officielle, mais sincèrement, avec inspiration ? Il vous suffit de savoir que d'après les registres de la paroisse nous sommes orthodoxes. [...] Le peuple russe a perdu foi en son clergé, mais espère se sauver, en restant encore dans l'Église, mais à l'écart du clergé⁶¹.

« Que faut-il pour le succès de la mission orthodoxe contre les sectes actuelles ? » demande le missionnaire Vs. Smirnov dans un article ainsi intitulé. Et de conclure : « La vie exemplaire du pasteur est la prédication la plus éloquente⁶² ». V. Rozanov disait la même chose dans un article de 1909, en estimant qu'un bon prêtre de campagne était un meilleur rempart contre les sectes que les missionnaires-fonctionnaires diocésains institués par K. Pobedonostsev (qui avait démissionné en octobre 1905), et qu'il vaudrait mieux utiliser l'argent versé « en vain (*vtune*) à MM. les missionnaires » pour supprimer les casuels : « Cela arrêterait mieux les sectes que tous les missionnaires et les congrès de missionnaires pris ensemble » Les succès des sectes ne sont que le reflet de l'état moral du clergé, c'est un « thermomètre » qu'il serait dangereux de briser en déportant les propagandistes⁶³.

Le quatrième congrès pan-russe des missionnaires, convoqué à Kiev en juillet 1908, onze ans après celui de Kazan fut entièrement consacré à la mission intérieure. Soutenu par les forces les plus réactionnaires, avec la participation du « père des Cent-Noirs », le docteur Doubrovine, il réunit plus de 1 000 participants. Le missionnaire I. Aïvazov (1872- ?) appela à maudire et anathématiser Tolstoï (déjà excommunié en 1901) pour son 80^e anniversaire, le 28 août, et à interdire aux prédicateurs étrangers de prêcher en public⁶⁴. Au haut-procureur P. Izvolski qui déclara que « désormais le travail du missionnaire devait se manifester dans la force intérieure et non extérieure », la presse de l'Union du peuple russe répliqua qu'il était néanmoins nécessaire de défendre l'orthodoxie par la

61. *Cerkovnyj Vestnik*, 48, 1910, col. 1508.

62. *Missionerskij Sbornik*, 1, 1911, p. 17.

63. V. Rozanov, «Religioznyj prozelitizm i o nakazuemosti za nego» [Le prosélytisme religieux et sa répression], *Novoe Vremja*, 12 mai 1909, repris in *Id., Staraja i molodaja Rossija*, op. cit., p. 151-153.

64. S. Mel'gunov, op. cit., p. 142, 318.

force extérieure. Le leader des monarchistes de Kiev, Youzévovitch, proposa de demander au tsar une révision du décret du 17 avril 1905. Le congrès appela à prendre des mesures contre les prêtres qui publiaient des articles dans la presse sous des pseudonymes, et souhaita que le Synode fût libre de légiférer à sa guise dans les affaires religieuses.

Cependant, ces positions n'étaient pas partagées par tous les participants :

Notre mission doit-elle être au service du Christ ou de la politique, demande Bogolioubov, un missionnaire de Saint-Pétersbourg ? Je prie le congrès de le confirmer de son autorité. Nous ne devons pas être des fonctionnaires, nous ne devons appartenir ni à des partis, ni à des unions [allusion à l'Union du peuple russe], notre mission est le service du Christ, mais nous nous soucions avant tout des indemnités pécuniaires et nous nous lamentons que l'épée de César ne nous protège pas assez, nous aide peu dans notre tâche de missionnaires⁶⁵.

Ces voix restèrent toutefois isolées.

Sur le terrain, les autorités locales continuent à pourchasser les sectes :

La recrudescence de toutes sortes de mesures d'interdiction qui apparaissent à l'horizon de la vie russe semble se faire sous la pression directe de nos organes missionnaires, qui combattent de plus en plus fort les lois sur le renforcement des principes de tolérance [...] À mesure que le « printemps libérateur » [17 avril 1905] s'éloigne dans la légende et que la politique de liquidation s'affermirait, les voix des restaurateurs croissent et se renforcent⁶⁶.

Le nombre de condamnations pour infractions aux articles du Code pénal sur la religion doubla après les édits de tolérance : 1 575 de 1874 à 1883, 4 878 de 1884 à 1893, 4 671 de 1894 à 1903, 8 000 de 1904 à 1913⁶⁷.

Le congrès suivant, qui se tint lieu à Kazan en juin 1910, fut consacré à la mission extérieure, et notamment à l'islam, et au

65. *Ibid.*, p. 143-144.

66. *Ibid.*, p. 110-111 ; cf. p. 209-210.

67. V. V. Kločkov, *Zakon i religija. Ot gosudarstvennoj religii v Rossii k svobode sovesti v SSSR* [La loi et la religion. De la religion d'État en Russie à la liberté de conscience en URSS], M., Izd-vo Političeskoj literatury, 1982, p. 58.

« succès extraordinaire » de sa propagande⁶⁸. Mais il y eut aussi des interventions contre « Le paganisme de l'intelligentsia contemporaine » (Hermogène, évêque de Saratov, dénonçant les « représentants de la tendance païenne dans la littérature » : L. Tolstoï, L. Andreev, M. Protopopov, M. Gorki, D. Merejkovski, V. Rozanov et nombre d'autres, ainsi que le « théâtre youpin⁶⁹ »). V. Skvortsov intervint sur le même sujet (« La lutte de l'Église contre les courants néopaiens antichrétiens dans la littérature contemporaine et la vie publique »), dénonçant Andreev, Merejkovski, Rozanov : le danger, pour Skvortsov, vient plus des chrétiens réformateurs que des vrais « païens ». Skvortsov donne en exemple... l'Église catholique, qui a excommunié Zola (ce qui est faux) et regrette que Tolstoï ait été trop « timidement » déclaré « apostat⁷⁰ ».

C'est au concile de Moscou (1917-1918) que reviendra la tâche de définir les buts de la mission. L'institution conciliaire sur « La mission intérieure et extérieure » du 6 (19) avril 1918 comporte 33 articles (sur 46) consacrés à la mission intérieure, qui est donc privilégiée⁷¹ :

Vu la propagande grandissante du latinisme, du protestantisme, du sectarisme schismatique et de l'athéisme, il faut sans tarder affermir et renforcer la mission intérieure et lui rendre la forme qui répond à son importance et à ses obligations, dans les conditions du temps présent⁷².

68. *Missionerskij s'ezd v gorode Kazani 13-26 ijuna 1910 g.* [Le congrès missionnaire de Kazan, 13-26 juin 1910], Kazan, 1910, p. 375. Voir Sébastien Peyrouse, « Les missions orthodoxes entre pouvoir tsariste et allogènes. Un exemple des ambiguïtés de la politique coloniale russe dans les steppes kazakhes », *Cahiers du monde russe*, 45/1-2, 2004, <http://monderusse.revues.org/document2604.html>, p. 132-134.

69. *Kolokol*, n° 1282 (1^{er} juillet 1910), p. 2-3.

70. *Kolokol* n° 1288 (8 juillet 1910), p. 1.

71. Voir Hyacinthe Destivelle, *Le Concile de Moscou (1917-1918). La création des institutions conciliaires de l'Église orthodoxe russe*, Paris, Éd. du Cerf, 2006, p. 199-201 ; James W. Cunningham, *A Vanquished Hope. The Movement for Church Renewal in Russia, 1905 – 1906*, Crestwood – New York, St Vladimir's Seminary Press, 1981 (trad. russe : Džems V. Kanningem, *S nadeždoj na sobor. Russkoe religioznoe probuždenie načala veka*, Londres, OPI, 1990, http://www.krotov.info/history/20/1900/cann_00.htm).

72. H. Destivelle, *op. cit.*, p. 381 (texte intégral de la Constitution sur la mission intérieure et extérieure p. 381-386).

Dix-neuf articles traitent de l'organisation de la mission intérieure, de la base au sommet, et 14 autres des rémunérations. Aucun article ne traite des formes que doit prendre la mission et des moyens à mettre en œuvre. Il s'agit d'une constitution purement bureaucratique. Elle ignore l'interdiction d'appeler schismatiques les vieux-ritualistes.

La mission est organisée à tous les niveaux de l'Église, au nombre de six, depuis la paroisse jusqu'au Conseil missionnaire synodal, organe suprême de l'administration de la mission intérieure et extérieure. Chaque diocèse doit « avoir un missionnaire [clerc ou laïque] antischismatique, antisectaire et antilatin » (art. 11). Un congrès missionnaire pan-russe est convoqué « pas moins d'une fois tous les trois ans » (art. 18). La Constitution fixe les salaires (3 200 roubles par mois plus 1 000 roubles de frais de voyage pour les missionnaires diocésains, 2 500 par an plus 500 roubles de frais de voyage pour les missionnaires cantonaux), les primes (pour les missionnaires ayant une formation supérieure ou secondaire), les pensions (2 400 roubles par an pour les missionnaires diocésains, 1 800 pour les cantonaux, après 25 ans de carrière), comme en réponse aux soucis matériels qui s'étaient exprimés au congrès de Kiev. De fait, la mission intérieure semble toujours avoir été le parent pauvre (avec les prêtres des paroisses) de l'Église orthodoxe.

Pour conclure ce rapide panorama, on peut dire que l'étude de la mission intérieure offre un bon observatoire de la situation de l'Église orthodoxe face à l'État et à l'opinion publique, et reflète bien les courants antagonistes qui la traversent. Les clivages entre les partisans d'une politique répressive envers les sectes et les vieux-croyants, et les partisans de la liberté de conscience passent à l'intérieur de chacune des parties (ministère de l'Intérieur, Douma, Synode, Missions), le gouvernement étant relativement plus « libéral » que les autorités religieuses et surtout missionnaires, qui après les décrets d'avril et d'octobre 1905 demandent un renforcement de la politique inhibitoire et répressive. Par ailleurs, bien qu'opposée aux spécialistes ès-sectes (A. Prugavine, V. Bonč-Bruevič, V. Rozanov et autres), la presse missionnaire, proche du « terrain », est une source précieuse de renseignements sur l'état des esprits dans les campagnes, l'implantation et la nature des sectes, la politique de l'Église envers ce phénomène contestataire. La Russie est en retard sur les autres pays d'Europe, mais ceux-ci n'avaient pas fait preuve, au cours de leur histoire, de moins d'intolérance, et la liberté de conscience, condamnée par le pape Grégoire XVI

(1831-1846), ne sera reconnue par l'Église catholique qu'au concile de Vatican II⁷³.

Épilogue

Bien que les sectes aient de nos jours changé de nature, avec l'apparition de sectes « totalitaires » transnationales, on trouve dans les articles et les débats du début du XX^e siècle beaucoup de ressemblances avec l'époque actuelle (montée des dénominations protestantes, rejet des prédicateurs étrangers, « antilatinité », religions privilégiées, symphonie avec le bras séculier, etc.⁷⁴) : le passé éclaire le présent.

Ainsi, la loi sur la liberté de conscience de 1990 a été révisée dans un sens restrictif en septembre 1997 (« Loi sur la liberté de conscience et les organisations religieuses ») : le Préambule, tout en confirmant « le droit à chacun à la liberté de conscience et de croyance », reconnaît « le rôle particulier de l'orthodoxie dans l'histoire de la Russie, dans la constitution et le développement de sa spiritualité et de sa culture », « respecte » « le christianisme [comme s'il s'agissait d'une religion différente de l'orthodoxie !], l'islam, le bouddhisme, le judaïsme et les autres religions qui constituent une partie indéfectible de l'héritage des peuples de Russie⁷⁵ ». Elle rétablit de fait un contrôle de l'État sur les religions, distingue les « organisations religieuses » (implantées depuis plus de quinze ans) des « groupes », qui ont moins de droits. Seules quatre « religions traditionnelles » (orthodoxie, islam, bouddhisme, judaïsme) sont représentées au Conseil interreligieux de Russie (*Mežreligioznyj sovet Rossii*), fondé en 1998 à l'initiative du métropolite Kirill (maintenant patriarche), alors que la législation d'avant la révolution accordait une place de choix aux « religions chrétiennes » autres que l'orthodoxie. Ce conseil a été à l'origine de l'institution, en

73. Déclaration *Dignitatis Humanae* sur la liberté religieuse (1965).

74. Les articles sur la mission de l'Église orthodoxe publiés dans la revue de l'Académie ecclésiastique de Saint-Petersbourg *Xristianskoe Čtenie* sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.spbda.ru/taxonomy/term/308>

75. Loi fédérale du 26 septembre 1997 « O svobode sovesti i religioznyx ob"edinenijax », et modifications du 26 mars 2000, 21 mars et 25 juin 2002, 8 décembre 2003, 29 juin 2004, 6 juillet 2006 : http://constitution.garant.ru/DOC_71640.htm.

2005, du Jour de l'unité nationale, le 4 novembre, prétexte à des débordements nationalistes⁷⁶.

Selon les *Fondements de la conception sociale de l'Église orthodoxe russe*, publiés en 2000⁷⁷, si l'Église est séparée de l'État, elle ne doit pas l'être de la société et doit collaborer avec l'État dans la formation spirituelle et patriotique des citoyens. Les *Fondements* parlent de « peuple orthodoxe » (*pravoslavnyj narod*) pour les Russes :

En mettant à égalité appartenance identitaire et pratique religieuse, le Patriarcat tente de minimiser la faible proportion de croyants et de pratiquants, mais également de mettre en question le phénomène de conversion : son objectif n'est pas tant de s'assurer que tous les Russes sont bien croyants et pratiquants, mais qu'ils ne sont pas *autre chose* qu'orthodoxes. Dans ce schéma, les minorités disposent de droits limités à l'exercice du culte au sein de leur propre communauté alors que l'orthodoxie fait figure de référence religieuse officielle pour l'ensemble du pays⁷⁸.

La continuité, par-dessus la parenthèse communiste, caractérise l'histoire de l'Église et de l'État russes.

Université de Caen – Basse-Normandie

76. Le 4 novembre est la fête de l'icône de Notre-Dame de Kazan (conquis sur les Tatars musulmans en 1552), et commémore la libération de Moscou des Polonais en 1612.

77. Église orthodoxe russe, *Les Fondements de la doctrine sociale*, Paris, Éd. du Cerf, 2007, 194 p. ; *Osnovy social'noj koncepcii russkoj pravoslavnoj cerkvi* [Les fondements de la doctrine sociale de l'Église orthodoxe russe], <http://www.patriarchia.ru/db/text/141422.html>

78. Marlène Laruelle, *Au Nom de la nation. La réconciliation patriotique en Russie*, Mémoire de HDR, Institut d'études politiques de Paris, 2008, p. 212.